

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Aménagement du port de La Noëveillard à Pornic

Assistance à maîtrise d'ouvrage générale

Marché n° 2022AMO_15

1) Identification du pouvoir adjudicateur.

SYNDICAT MIXTE LES PORTS DE PLAISANCE ET DE PÊCHE DE LOIRE-ATLANTIQUE
4 Esplanade Anna Marly
44600 Saint Nazaire
contact@ports.loire-atlantique.fr
02 49 70 04 20

Représenté par : madame Lydia MEIGNEN, Présidente du syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique.

2) Objet de la consultation

Les stipulations du présent rapport de présentation concernent :

AMÉNAGEMENT DU PORT DE LA NOËVEILLARD - PORNIC ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE GÉNÉRALE

Le présent marché concerne l'assistance à maîtrise d'ouvrage générale, il a globalement pour objet :

- LA CONCERTATION,
- LA PROGRAMMATION,
- LA PASSATION DES MARCHES DE SERVICE,
- LE SUIVI DE L'EXÉCUTION DES MARCHES DE SERVICE JUSQU'À L'ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX,
- LE SUIVI DE L'INSTRUCTION RÉGLEMENTAIRE JUSQU'À L'OBTENTION DES AUTORISATIONS AD HOC,
- LE SUIVI DE LA PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX,

3) Contexte de la consultation

Les ports de Loire-Atlantique, engage un projet ambitieux d'aménagement du port de la Noëveillard à Pornic. L'aménagement projeté se veut exemplaire en matière environnementale, il consiste à remettre à niveau et à conforter les infrastructures portuaires, à créer de nouveaux commerces, à rénover ou construire une nouvelle capitainerie et à réorganiser les circulations et les stationnements.

Le programme est à construire, avec les contributions issues de la future concertation, sur la base du socle suivant :

- Mettre à niveau les infrastructures portuaires ;
- Construire une nouvelle capitainerie ou rénover la capitainerie existante ;
- Porter les investissements nécessaires à la certification « Ports Propres » ;
- Conduire les politiques en faveur du développement durable ;
- Avoir la possibilité d'accueillir des manifestations nautiques d'envergures type Solitaire du Figaro ;
- Anticiper les mutations des pratiques nautiques et intégrer le port du futur, la plaisance de demain, ses besoins ;
- Accompagner le développement des professionnels du nautisme, de la mer ;
- Créer les conditions d'une liaison piétonne confortable entre le sentier côtier et le port.

Le projet prévoit également le renouvellement des commerces par un bâti de qualité. L'immobilier commercial sera porté par un tiers.

L'enveloppe financière de l'opération de requalification du port de la Noëveillard est de **18 millions d'euros HT**. Ce montant correspond à l'ensemble des coûts de prestations, d'études et de travaux sur l'ensemble du périmètre de l'opération hors commerces.

4) Économie générale de la consultation

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, les prestations sont divisées en 3 tranches :

Tranche(s)	Désignation
TRANCHE FERME	Étapes 1 à 15 pour la totalité de l'opération excepté pour les commerces concernés uniquement par les étapes 1 à 3.
TRANCHE OPTIONNELLE N°1	L'AMOT agitation, sédimentation et courantologie.
TRANCHE OPTIONNELLE N°2	Assistance à l'organisation d'un concours d'architecture.

Le montant prévisionnel du marché n° 2022 AMO_15 d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage générale du projet de requalification du port de la Noëveillard était de 450 000.00 euros HT.

5) Choix de la procédure de passation

La présente consultation relève de la procédure d'appel d'offres ouvert qui est soumise aux dispositions des articles L2124-2 ainsi que R2161-2 et suivant du code de la commande publique.

Les instances d'attribution sont la Commission d'Appel d'Offres et le Comité Syndical.

6) Déroulement de la procédure de passation

L'avis d'appel public à la concurrence a été réceptionné le 28 octobre 2022 au JOUE, BOAMP. Les entreprises étaient invitées à remettre une offre avant le 16 décembre 2022 à 12h00.

7) Admission des candidatures

Aucuns plis n'est arrivé hors délais.

Conformément au règlement intérieur de la commission d'appel d'offres et du jury concours (article III.1.a), les opérations d'ouverture des plis sont effectuées par les services du syndicat mixte, hors commission d'appel d'offres quels que soient le montant du marché public et de la nature de la procédure.

Conformément à l'article 3.2.1.1 du règlement de consultation, les capacités administratives et juridiques, économiques et financières, techniques, professionnelles ont été vérifiées.

Les candidatures sont toutes recevables.

8) Analyse des offres

Une seule offre a été déposée dans les délais par le groupement SCE Aménagement & environnement et ses ateliers UP+ // Sennse Communication et Concertation. L'offre est décomposée ainsi :

Tranche ferme étapes 1 à 15 :	439 297.50 euros HT
TO n°1 AMO Technique agitation, sédimentation et courantologie :	13 775.00 euros HT
TO n°2 Assistance à l'organisation d'un concours d'architecture :	6 800.00 euros HT
TOTAL (TF +TO 1 + TO2)	459 872.50 euros HT

Le montant de l'offre est de 459 872.50 euros HT y compris les TO1 et 2, donc 9 872.50 euros au-dessus de l'estimation (2.2 %).

CRITÈRES	POINTS MAX	POINTS AFFECTES A L'OFFRE SCE
Critère 1 : Réponse aux besoins		
1.1 Reformulation des objectifs et perception des enjeux paysagers et architecturaux, de concertation et de stratégie	20	18
1.2-Méthodologie de travail pour mener à bien la mission en réponse aux contraintes, enjeux et échéances du programme.	10	8
2-Critère n°2 : Organisation et moyens		
2.1-Moyens humains affectés à la mission.	20	20
2.2-Organisation de l'équipe d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage de projet en lien avec le Maître d'Ouvrage.	15	15
2.3-Moyens matériels et logiciels affectés à la mission.	5	5
2.4-Cohérence du prix apprécié sur la base de l'adéquation entre la qualité des intervenants et les prix proposés (justification des temps passés par intervenants et par prestation).	5	4
3-Critère n°3 : Prix		
3.1-La formule suivante sera appliquée pour comparer les offres financières : Note du candidat = $NM \times (P1/P2)$. NM= note maximale P1= Prix du candidat ayant proposé l'offre tarifaire la plus basse P2= Prix du candidat proposé dans son offre.	25	25

100

95

La proposition du groupement SCE UP+ & Sennse est qualitative, elle répond bien aux enjeux et objectifs de l'opération et présente finalement un écart assez faible avec l'estimation (2.2%).

9) Attribution

La procédure d'attribution est confiée à la CAO du 23 janvier 2023 et au Comité Syndical du 23 janvier 2023.

Il est proposé d'attribuer le présent marché n° 2022AMO_15 au groupement SCE UP+ & Sennse.

10) Achèvement de la procédure de passation

En absence de candidats évincés, date prévisionnelle de notification au groupement de l'acceptation de son offre : 23 janvier 2023.

Date prévisionnelle de signature des marchés publics : 6 février 2023.

11) Signature du pouvoir adjudicateur

À Saint Nazaire, le 23 janvier 2023

Lydia MEIGNEN



Présidente du Syndicat mixte
Les ports de Loire-Atlantique

Envoyé en préfecture le 26/01/2023

Reçu en préfecture le 26/01/2023

Publié le



ID : 044-200091007-20230123-2023_01_6_1-DE